



Ministère de la Santé et des Sports

La ministre

Paris, le - 9 NOV. 2009

Madame, monsieur

Nous sommes confrontés, depuis le printemps dernier, au développement d'une pandémie grippale causée par le nouveau virus A(H1N1) 2009. Liée à un virus particulièrement contagieux, cette pandémie va probablement toucher beaucoup d'entre nous et pourra avoir des conséquences graves chez certaines personnes.

Pour cette raison, le gouvernement a décidé de proposer la vaccination à l'ensemble de nos concitoyens qui le souhaiteront. Elle ne sera pas obligatoire et sera proposée sans avance de frais.

A cette fin, le gouvernement a acquis un nombre suffisant de doses qui seront mises à notre disposition au fur et à mesure de leur production. La progressivité des livraisons nous contraint à définir un ordre de vaccination.

Parmi les populations prioritaires, se trouvent les **transporteurs sanitaires**. Aussi, le personnel de la structure que vous dirigez ainsi que vous-même êtes, dès à présent, concernés par la vaccination et faites l'objet d'un dispositif particulier de convocation.

Afin de permettre à ceux qui le souhaitent de se faire vacciner en priorité, je vous prie de bien vouloir informer vos employés de la démarche à suivre. Vous et vos employés pouvez vous rendre dans le centre d'accueil de l'Assurance maladie de votre choix, munis d'un justificatif de la catégorie professionnelle à laquelle vous appartenez. Un bon de vaccination nominatif vous y sera remis ainsi que l'adresse du centre de vaccination le plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail. Vous pourrez vous y rendre à partir du 12 novembre.

La vaccination des transporteurs sanitaires constitue un enjeu fort car elle permettra d'assurer votre protection, mais aussi la protection de votre entourage. Elle est également importante puisque vous êtes amenés, dans l'exercice de votre profession, à être en contact avec des personnes fragiles, des jeunes enfants ou des femmes enceintes. En vous faisant vacciner, vous protégez également les patients que vous prenez en charge.

Les gestes de chacun font la santé de tous

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la Santé et des Sports

4